

AUTOUR DE L'ABBAYE

JANVIER 2024 – N° 70

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

SOMMAIRE

- Le Mot du Maire** 2
- La Vie Communale** 3-29
- Le Coin des
Associations** 30-36
- Infos Pratiques** 37-38
- Compte Rendu** 39-43
Conseil Municipal



AU FIL DES SAISONS...

Le Mot du Maire

Bonjour à toutes et à tous,

Pour cette nouvelle année 2024, nous sommes très heureux que les conditions sanitaires aient permis d'organiser, à nouveau, la cérémonie des vœux samedi 13 janvier.

Un grand merci à vous toutes et tous pour avoir répondu présents car c'est vous, lonléennes et lonléens, qui êtes l'essence même de notre motivation.

Pour 2024, nous continuerons à suivre la même stratégie pour, encore et toujours, accroître notre attractivité. Pour cela, maintenir et développer :

les services, les commerces et l'habitat sont nos priorités.

Lonlay-l'Abbaye est une commune rurale attractive, la preuve étant :

- l'installation d'un cabinet dentaire,
- l'installation d'un service de taxi, Mme Stéphanie LEPAN,
- se sont installés « O'BOUCHERS », Tony et Yannick,
- l'arrivée de plus d'une vingtaine de nouveaux habitants.

J'en profite pour souhaiter la bienvenue à ces nouveaux habitants et je remercie, par avance, chacun d'entre nous de faire vivre nos commerces, ce qui reste la meilleure façon de les préserver.

Nos principaux objectifs 2024 :

- l'ouverture de l'aire de loisirs intergénérationnelle,
- la réhabilitation de la maison LEVÊQUE, place St Sauveur
- la réfection de la route de la Butte du Clos
- et la réfection du clocher de l'abbaye.

Pour terminer, je profite de ces quelques lignes, en mon nom et celui de l'ensemble du conseil municipal, pour vous renouveler tous nos vœux de bonheur et santé pour cette nouvelle année.

INSTALLATION DU DENTISTE

L'ORDRE DES CHIRURGIENS DENTISTES DEMANDE D'INSÉRER ,

SUITE AU MOT DU MAIRE « BULLETIN JUIN 2023 »

L'Ordre des Chirurgiens dentistes, de même que celui des Médecins, a été créé par le Général De Gaulle, suite à l'Ordonnance signée le 24 Septembre 1945.

Le Conseil National des dentistes, dont le siège est situé à Paris, gère la profession par le biais des conseils départementaux, présents donc dans chaque département.

Les Chirurgiens dentistes Ordinaux sont élus légitimement par leurs pairs.

L'Ordre est investi de nombreuses missions, dont celle de contrôler l'accès à la profession.

Les dentistes qui souhaitent travailler dans un département doivent remplir les conditions légales de diplôme, doivent offrir toutes les garanties de moralité et de compétence.

Ils doivent, s'ils n'ont pas la nationalité française, satisfaire à un test de français ;

Si toutes ces cases sont validées, ils seront alors inscrits au Tableau du Conseil de L'Ordre.

Bien que nous déplorions tous, que notre département soit un désert médical, notre Ordre a une mission de service public, agit dans le but de protéger la population et doit donc effectuer un certain nombre de vérifications avant de permettre à un dentiste de pratiquer son métier dans les meilleures conditions pour tous.

Docteur Pascal AUVRIGNON
Président du Conseil de L'Ordre des dentistes Ornaïens

VOEUX 2024 DU MAIRE

Un second médecin espéré en cours d'année à Lonlay-l'Abbaye

Présidée par Christian Derouet, maire de Lonlay-l'Abbaye, la cérémonie des vœux a réuni près de 250 personnes ce samedi après-midi



Christian Derouet, maire, entouré des élus départementaux et de son conseil municipal lors de la cérémonie des vœux | OUEST-FRANCE

C'est entouré de son conseil municipal et des élus régionaux et départementaux que Christian Derouet, maire de la commune de Lonlay-l'Abbaye, a présenté les vœux aux 250 personnes présentes, samedi après-midi, à la salle polyvalente. « Notre dernière cérémonie des vœux remonte à 2020 », rappelle-t-il au passage. Après un bref retour sur les réalisations effectuées lors de ces dernières années, le premier édile a abordé les projets en cours de réalisation et ceux à venir.



« Cabinet médical »

Souhaitant étoffer l'équipe médicale en recrutant un second médecin, la municipalité a fait appel à deux cabinets de recrutements. « **Après l'installation de Minass Covaciu, chirurgien-dentiste, en ce début d'année, nous espérons l'arrivée d'un second médecin généraliste au cours de l'année** ».

« Bâtiments »

La commune vient de racheter divers bâtiments, dont la maison Levêque, située près du Grenier-à-Sel, ainsi que celle de l'ancienne mercerie de Mme Guillot, au 3 et 4 place Jules-Levée. Nous avons choisi d'exercer notre droit de préemption sur ce bien.

« Complexe sportif »

Parmi les projets en cours de réalisation, et cela en vue des Jeux olympiques et du soutien de l'État, le complexe sportif intergénérationnel est en phase d'achèvement. « Début avril, les Lonléens bénéficieront d'un pumtrack, d'un city stade, d'un terrain de padel et d'une piste d'athlétisme permettant de rejoindre la résidence Ages et vie. »

Une bonne dynamique

Un service supplémentaire de taxi avec Stéphanie Lepad sera proposé en cours d'année. « **Notre commune s'inscrit dans une bonne dynamique et nos efforts pour la rendre attractive commencent à se faire sentir. Nous venons d'être labellisés Village d'avenir. Les feux sont au vert ! Continuons d'agir et de prendre notre destin en main** ».

Après cette note d'optimisme et avoir adressé des remerciements aux nombreux acteurs de la commune, Christian Derouet a laissé la parole aux élus régionaux et départementaux présents à cette cérémonie.

RECENSEMENT

Lonlay-l'Abbaye
Le recensement aura lieu du 18 janvier et le 17 février



Nadine Launay, Céline Chauvière-Grosse et Stéphanie Delarour. (Photo: Ouest-France)

Entre le jeudi 18 janvier et le 17 février, la commune participe au recensement de la population. Entre ces deux dates, tous les foyers de la commune vont recevoir la visite de Nadine Launay ou de Céline Chauvière-Grosse, agentes en charge de cette opération. Elles sont accompagnées dans cette mission par Stéphanie Delarour, secrétaire de mairie. « Dans les années 2010, nous perdions vingt-cinq habitants par an. Mais en 2019, cinq seulement. J'attends avec impatience le prochain résultat », soulignait Christian Derouet, le maire, lors de la cérémonie des vœux.

CHIRURGIEN-DENTISTE, MINASS COVACIU A OUVERT SON CABINET

À LONLAY-L'ABBAYE

Le 8 janvier 2024, Minass Covaciu a ouvert son cabinet dentaire dans la commune de Lonlay-l'Abbaye (Orne). Une bonne nouvelle pour les habitants qui attendaient son arrivée.



A l'ouverture du cabinet dentaire le 8 janvier 2024, Minass Covaciu (2e à gauche) était entouré de sa maman qui s'occupera du secrétariat, du maire de Lonlay-l'Abbaye (Orne), Christian Derouet et ses adjoints, Jean-Claude Coquoio et Jacqueline Guérin.

©Le Publicateur Libre Par Nathalie Guérin

Le jeune **chirurgien-dentiste** roumain, **Minass Covaciu** qui était venu à l'été 2023 pour visiter la commune de [Lonlay-l'Abbaye \(Orne\)](#) et rencontrer les élus, a reçu son habilitation à exercer cette profession le 28 septembre par l'**Ordre national des chirurgiens-dentistes de l'Orne**.

Un cabinet flambant neuf

L'ouverture officielle de son cabinet a eu lieu 8 janvier 2024, dans les bâtiments rénovés par la commune. Il comprend un espace réservé à l'accueil et aux activités de secrétariat qui seront assurées par la maman du praticien ; une salle d'attente ; une salle dédiée aux soins et une salle de stérilisation.

La commune finance le matériel pour 51 000 €, dont 25 000 € seront remboursés sur 7 ans à raison de 304 € par mois par Minass Covaciu. Le jeune dentiste devra s'acquitter également du loyer de 500 € par mois. Il bénéficie de la maison de campagne du maire gracieusement jusqu'en octobre.

C'est un développement de ma profession que je vais pouvoir avoir en France, dans un village que mes parents et moi-même avons choisi pour sa tranquillité.

Minass Covaciu, chirurgien-dentiste à Lonlay-l'Abbaye

Une liste d'attente

De son côté, le maire, Christian Derouet, rappelle que cette installation s'inscrit dans la stratégie municipale depuis 2008 qui est de « maintenir, développer nos services, nos commerces, l'habitat. Tout cela pour amplifier notre maître mot : l'attractivité ».

Il a ensuite exprimé sa surprise :

Notre secteur n'est pas considéré comme sous-doté en dentiste. Pourtant, nous avons 480 foyers inscrits à la mairie, soit 1 056 personnes, qui attendent l'ouverture du cabinet.

Christian Derouet, maire de Lonlay-l'Abbaye précise :

« **La commune n'a donc reçu aucune aide.** »

On m'a même envoyé un mail à transmettre à Minass pour qu'il découvre toutes les régions sous-dotées qui lui permettraient d'obtenir des aides, sous-entendant qu'il était préférable de s'installer ailleurs qu'à Lonlay-l'Abbaye.

Il ajoute : « C'est pour cette raison que nous avons décidé de compenser cette aide dont il aurait pu bénéficier en finançant le matériel. Minass devra nous rembourser cette partie pour pouvoir devenir propriétaire. »

Des remerciements

Le maire a remercié tous les facilitateurs du projet. « L'ordre national de chirurgiens-dentistes qui malgré quelques pressions et imbroglios a su garder son impartialité, la sénatrice Nathalie Goulet qui nous a bien aidés dans ce dossier et pour son soutien à l'installation du Dr Covaciu, sans oublier les représentants du cabinet de recrutement à qui j'ai proposé d'aller en Roumanie pour convaincre d'autres chirurgiens-dentistes à venir s'installer en France ».

Le cabinet du Dr Minass Covaciu est situé 8, place Jules-Levée à Lonlay-l'Abbaye.

Le secrétariat est ouvert lundi, de 9 h à 18 h ; du mardi au vendredi, de 9 h à 15 h.

Sur rendez-vous uniquement : 02.33.37.82.08.

LES TRAVAUX

AIRE DE LOISIRS INTERGÉNÉRATIONNELLE

Les premiers mouvements de terre fin Août 2023



RÉFECTION DE LA CANTINE DES ÉCOLES

A la rentrée de Septembre 2023, les enfants déjeunant à la cantine ainsi que le personnel ont pu constater le rafraîchissement (peintures) du lieu de restauration : **pour le bien-être de nos enfants, la commune a pris en charge cette dépense alors que celle-ci aurait dû être assumée par la CDC, soit : 6 579 € 44**

Avant



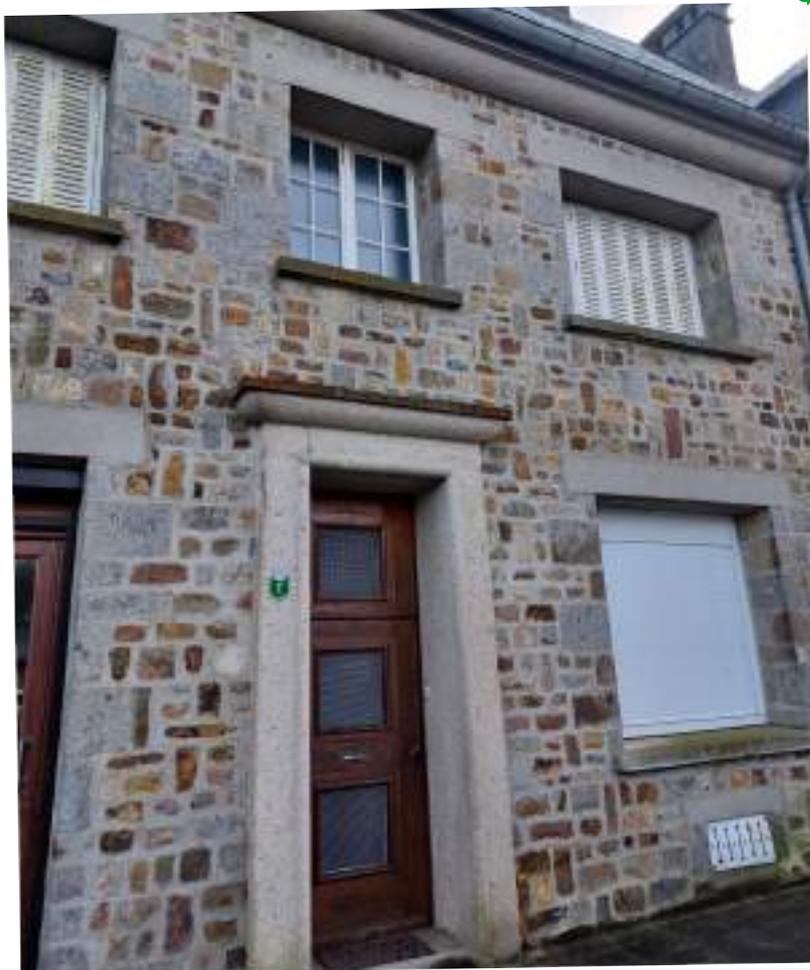
Après



puis aménagée avec un nouvel équipement :
- tables et chaises moins bruyantes
à la charge de la CDC.



NOUVEAUX
PROJETS DE
REHABILITATION



- 7 place St Sauveur



- 3 et 4 place Jules Levée

DEUX CENTENAIRES AU REPAS DES AÎNÉS DE LA COMMUNE

LE MERCREDI 25 OCTOBRE 2023



Assises : Germaine Leneveu et Yvonne Hergault, les deux centenaires. Debout : Jean-Claude Coquio, adjoint ; Christian Derouet, maire et Jacqueline Guérin, adjointe. © Ouest-France

À l'invitation de la municipalité, 128 personnes ont répondu présent, mercredi midi, au repas des aînés, à la salle polyvalente, où avaient été préparées, par le Centre communal d'action sociale (CCAS), de jolies tables garnies de fleurs et d'un menu complété par des dessins des enfants de l'école. Préparé par le traiteur local Le Grenier à Sel et servi par des jeunes de la commune, le repas a ravi les papilles des convives dont les deux centenaires : Yvonne Hergault et Germaine Leneveu, sa cadette de deux mois.

C'est une première pour notre commune et sans doute pour le département, soulignait Christian Derouet, le maire.

Cette après-midi de retrouvailles s'est poursuivie en musique avec la complicité des animateurs Martine et Guy Lesellier.

ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 2023

Il y a 110 ans, une bataille sanglante s'amorçait, en quatre ans 18 millions de morts. Le 11 novembre 1918 à 5 h 45 dans le wagon-bureau du Maréchal Foch au beau milieu de la forêt de Compiègne un armistice est signé mettant fin à un massacre fratricide. Les pertes sont nombreuses, les souvenirs douloureux, mais la vie reprend ses droits et chacun se reconstruit lentement. Si la nécessité d'aller de l'avant est primordiale pour effacer les jours sombres, le devoir de mémoire reste pour autant une obligation que tout citoyen se doit d'honorer. En effet se souvenir des faits passés est le moyen le plus efficace de ne pas reproduire les horreurs passées. Désormais, la journée du 11 novembre est une journée de paix, d'amitié, de souvenir, et d'hommage aux soldats morts pour la France.

C'est le samedi 18 novembre 2023 que le village de Lonlay l'Abbaye accomplit son devoir.

Sous une pluie battante le président de l'association des anciens combattants de Lonlay l'Abbaye, le maire, la fanfare de Domfront-en-Poiraie, les sapeurs-pompiers et tous les lonléens désireux de commémorer ce jour important ont entamé une marche au départ de l'Abbaye jusqu'au monument aux morts,



où une gerbe de fleurs fut déposée par deux jeunes lonléens et un discours prononcé par Christian Derouet devant un poilu vainqueur, un poilu fier, mais surtout un poilu qui se souvient.

Le président de l'association des anciens combattants de Lonlay l'abbaye, Gilles Bouchard

LES POMPIERS DE LONLAY-L'ABBAYE

Le centre de secours de Lonlay a un effectif de 33 sapeurs-pompiers.

Le bilan des interventions permet de vous faire voir l'importance d'avoir un centre de pompiers à lonlay (**247 interventions**)

- Malaises ou blessés à domicile ou sur voie publique ou accident du travail : 152
- Accidents de la route : 40
- Feux : 41
- Sorties diverses (inondations, chutes d'arbres, destruction de nids,) : 14

Cette année nous avons recruté BOUCHET Matilda.

Le recrutement de personne motivée est capital pour le maintien du centre de secours, il faut aux minimaux 6 à 10 sapeurs-pompiers 24/24 disponibles.

Le directeur de la biscuiterie Charles LEBAUDY et son équipe de direction nous soutiennent ainsi que la commune de LONLAY en permettant à leurs employés de quitter leurs postes de travail pour venir au secours de la population.

Le sérieux de l'ensemble du personnel à se mettre disponible et qui se trouve sur la commune permet également de maintenir ces minimaux.

Merci de faire de votre mieux



- DÉCORATION

. Félicitations à **GESLIN Valentin** pour sa médaille de bronze pour 10 ans de service.

- LES PROMOTIONS

Félicitations à GESLIN Valentin pour l'obtention de son grade d'infirmier

Félicitations à BOUVIER Francis pour l'obtention du grade sergent

Félicitations à AVENEL Stéphane pour l'obtention du grade sergent

Félicitations à LETISSIER Alexis pour l'obtention du grade caporal

Félicitations à BERTRAND Sylvain pour l'obtention de la distinction 1 classe

Félicitations à MULLOIS Quentin pour l'obtention de la distinction 1 classe

Félicitations à MARTIN Lise pour l'obtention de la distinction 1 classe

Félicitations à COURBOULAY Zoe pour l'obtention de la distinction 1 classe

Félicitations à JEHAN Teddy pour l'obtention de la distinction 1 classe

Félicitations à BUSSERRET Lia pour l'obtention de la distinction 1 classe

Une année très chargée, une manœuvre départementale sur le site de la biscuiterie a eu lieu en début d'année,

L'organisation du congrès départemental des anciens sapeurs-pompiers et

Une marche éco citoyenne a été organisée au mois de septembre ; ce qui a permis aux familles de se rassembler sur trois circuits : un total de 28 km de chemin parcouru et environ 200Kg de déchets en tout genre ont été récoltés.



En cette fin d'année les précipitations du 9 décembre ont provoqué des interventions multiples, la plus importante sur le site de la biscuiterie.

Nous étions 38 sapeurs-pompiers pour venir à bout de cette eau dont 26 sapeurs-pompiers de LONLAY et des collègues de Domfront, Flers Tinchebray et Argentan sur le

site de la biscuiterie, une collaboration étroite des pompiers avec le personnel de la biscuiterie, le directeur en personne et une grande partie des cadres nous a permis de minimiser l'impact, merci à eux et bien sûr aux équipes des pompiers, je remercie également un jeune volontaire de 15 ans qui a passé sa journée à nos cotés pour évacuer cette eau.

Le centre de secours vous souhaite une bonne année 2024.

LE CAPITAINE : VAUGEOIS LUDOVIC

P.S. - Pour info, la sirène des pompiers sonnera le 1^{er} dimanche de chaque mois, à midi.

NOUVEAUX SERVICES À LONLAY-L'ABBAYE

- DÉPLACEMENTS ET TRANSPORTS



- ALISON MURDIN

Nous avons emménagé dans le magnifique village de Lonlay L'Abbaye il y a près de 5 ans, pour commencer un mode de vie différent...

L'environnement de Tranquillité, une belle communauté, un environnement détendu, un joyau caché dans la campagne normande.

Je suis esthéticienne et massothérapeute et acquis mon expérience en Angleterre.

J'ai commencé comme junior à 17 ans, gérante de salon à 22 ans et professeure de beauté à 25 ans. J'ai démarré mon cabinet à Lonlay L'abbaye en 2019.

Je mets tout mon cœur et toute mon âme dans ma pratique et j'espère vous accueillir bientôt.





SALON DE BEAUTÉ
À LONLAY L'ABBAYE

Je suis esthéticienne diplômée et expérimentée depuis plus de 17 ans et propose un soin totalement relaxant dans un bel environnement calme et paisible ici à Lonlay L'Abbaye.

Je possède et gère un salon de beauté depuis de nombreuses années et je suis inscrite et travaille ici depuis 4 ans avec une petite pause entre les deux.

Je propose des soins de luxe tels que des manucures, des extensions d'ongles, des pédicures, des ongles en gel Gelish, des soins du visage de luxe ainsi que des soins du visage par microdermabrasion, teinture et mise en forme des sourcils, extensions de cils, épilations, massage indien de la tête, réflexologie et massage du corps.



J'aimerais beaucoup vous accueillir dans mon salon de beauté .

*Vous pouvez également venir avec un ami si vous le souhaitez. Mon français n'est pas parfait mais je suis courageuse et je suis sûr qu'avec une merveilleuse conversation en français, mon français s'améliorera beaucoup et si vous souhaitez apprendre un peu d'anglais, eh bien, nous pouvons nous entraider ! Je serais ravie de vous rencontrer. Si vous souhaitez une brochure ou si vous souhaitez réserver un soin, **n'hésitez pas à m'envoyer un message par SMS ou WhatsApp au 06 79 85 82 28.***

Il y a toujours 15 % de réduction sur votre premier traitement. Je vends également des chèques cadeaux qui font de jolis cadeaux de Noël.

J'ai très hâte de vous rencontrer.

*Entièrement assuré et enregistré.
Numéro Siret : 87792506500014*



École de St Bômer les Forges



Les élèves se sont rendus à la mairie de St Bômer pour élire leurs **délégués**.



Les CM2 ont participé au **cross du collèè** Jacques Prévert de Domfront le 13 octobre.



BRAVO à Bastien et Antoine qui sont arrivés premier et deuxième !

Pour **la semaine du goût**, les CP-CE1 et CE2 ont découvert les différents fruits à coq ; les CM2 devaient retrouver des jus de fruits et de légumes en utilisant leurs différents sens.



Le vendredi 8 décembre, les élèves ont couru pour le **Téléthon** puis les 4 classes ont partagé un goûter offert par l'APE et la biscuiterie.



Le 15 décembre, les élèves du RPI ont présenté leurs chants sur les Jeux Olympiques et le sport lors de la **chorale de Noël**.

Pour nous contacter ou pour une inscription :

École de St Bômer-les-Forges
ce.0610589j@ac-normandie.fr
Tel : 02.33.38.39.58
Ecole de Lonlay l'Abbaye
ce.0610980j@ac-normandie.fr
Tel : 02.33.38.09.42

Padlet d'informations :



Ecole de Lonlay l'Abbaye



La semaine du goût

En octobre, les élèves des trois classes ont découverts de nouveaux goûts : fruits et légumes et épices de toutes les couleurs.

.Téléthon 2023

Le vendredi 8 décembre

Les élèves des 3 classes ont participé à des ateliers para-sportifs et partagé ensemble un goûter offert par l'APE. Ils ont rencontrés Mathéo Langois qui est atteint par la myopathie de Duchene, une maladie des muscles.



Spectacle offert par l'APE Le 22 décembre

Les élèves des trois classes ont assisté à l'école au spectacle « les JO des animaux ».



Chorale et marché de Noël 2023

Chorale de l'école sur le thème
« les jeux olympiques »
Le vendredi 15 décembre



Cette année le RPI travaille sur le thème des jeux olympiques et paralympiques.



Nous remercions tous nos partenaires pour l'organisation de ces événements : Mairies, APE, parents bénévoles, CDC, biscuiterie de l'Abbaye, service civique et ATSEM.



ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES

LONLAY / ST-BOMER

L'Assemblée Générale du jeudi 28 septembre 2023 à St-Bomer a permis de recruter de nouveaux membres. Merci à ces nouveaux parents d'élèves pour leur investissement !

Les actions menées ce semestre ont été :

- Le pique-nique de rentrée le dimanche 17 septembre à **Lonlay**, à la salle Ste Thérèse.
Env. 30 personnes présentes.



- la soirée dansante le samedi 25 novembre à la salle polyvalente de **Lonlay**. Près de 200 personnes étaient présentes, sans compter les ventes à emporter (env. 30). Merci aux généreux donateurs pour la tombola, la vente de sapins de Noël (53) et de chocolats « les Chevaliers d'Argouges » début décembre.

- pour le Téléthon et le dernier jour de l'école, l'APE a préparé des chocolats chauds et des sachets de bonbons remis aux enfants.
- La chorale de Noël sur le thème des Jeux Olympiques organisée vendredi 15 décembre à St-Bomer a été l'occasion de proposer une restauration et buvette après les chants des élèves : sandwich ou galette saucisse, vin chaud, chocolat chaud, crêpe, bière, etc... étaient à la vente.

En 2024, nous organiserons de nouveau nos animations habituelles (ex : déjeuner aux tripes le dim.24 mars à St-Bomer, kermesse, ... etc) pour continuer à agir au cœur de la vie scolaire des enfants : aider les écoles à financer leurs projets, sorties scolaires, transports, achats de matériel.

A très bientôt sur nos manifestations ! **Le Bureau**

LES SCOLAIRES À LA MÉDIATHÈQUE

L'accueil des classes

Une nouvelle année scolaire étant démarrée, l'accueil des classes a lui aussi recommencé . Le jeudi 28 Septembre, nous avons accueilli les trois classes : TPS-PS, MS-GS et GS-CP. Les enfants, qui connaissaient déjà la médiathèque, ont vite repris leurs repères et les nouveaux l'ont découvertes.

Des lectures ont été faites par

Hélène et Monique,



dans un second temps ils se sont donnés à des lectures plaisir en sollicitant l'adulte et enfin ils ont choisi un album à emporter à l'école.

Le vendredi 24 Novembre, nous avons accueilli les classes autour du tapis de lecture « La Gourmandise ». encore une fois un nouveau tapis autour duquel les enfants ont été très actifs . Puis la lecture plaisir et le choix d'albums pour emporter dans la classe.



MEDIATHEQUE

Dans le cadre du Festival des Racont'arts, festival de contes proposé et organisé par la Médiathèque Départementale de l'Orne, dans les bibliothèques de l'Orne et en collaboration étroite avec la médiathèque de Domfront nous avons pu accueillir le spectacle du conte de Flora Delalande : « Des oiseaux dans le cœur » en octobre dernier. Un beau moment d'évasion poétique que les petits comme les grands ont pu apprécier. A l'issue de cette parenthèse un verre de l'amitié a été offert par la mairie de Lonlay.

Le 1er mai 2023, Christine Leroyer de Juvigny (Orne) a sorti un livre sur les perles d'enfants et d'adultes glanées tout au long de sa carrière, nous avons pu l'accueillir pour une matinée dédicace le samedi 9 décembre.

Pour rappel la médiathèque est ouverte les mercredis de 16h00 à 18h00 et les samedis de 10h00 à 12h00.

L'entrée est libre et gratuite, sans nécessité de s'inscrire n'hésitez pas à nous rendre visite. La carte d'inscription est nécessaire seulement pour emprunter des documents.

Lire, ça agrandit la vie !

Tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année !



Christine Leroyer

Sera à la médiathèque de Lonlay le samedi 9 décembre 2023 de 10h00 à 12h00 pour présenter son livre !

MA BOÎTE DE PERLES

Le 1er mai 2023, Christine Leroyer de Juvigny (Orne) a sorti un livre sur les perles d'enfants et d'adultes glanées tout au long de sa carrière.

Je peux te donner mon dessin ?

Merci mais tu peux aussi l'offrir à ta maman, elle serait contente.

Oh non ! est trop miche !!!



12 place de la Rairie - 61700 DOMFRONT
T. +33 (0)2 33 38 53 97 - info@ot-domfront.com
GPS : Lat. 48,5939767 / Long. -0,6512497

www.ot-domfront.com



Au 1er janvier 2024, l'Office de Tourisme du Pays de Domfront fusionne avec Bagnoles de l'Orne Tourisme. C'est une nouvelle aventure qui va s'écrire entre ces deux structures pour un accueil toujours plus performant envers les visiteurs.

L'année 2023 a vu plus de 15 500 personnes ce qui est très satisfaisant pour l'équipe et plus de 2600 personnes ont suivi nos sorties et visites (Libérez la dame du lac, les escapades, les visites guidées, les soirées musicales...). Le point d'orgue était à Lonlay, en août, pour la Balade Contée Musicale "Le loup de Lonlay", histoire et musique originale par l'équipe de l'Office de Tourisme !



Libérez Iseult



Balade Contée de Lonlay

Pour 2024, pas de raison de faire moins ! L'année débutera avec une exposition ornithologique enrichie de sorties, ateliers, lectures et conférences, du 27 janvier au 2 mars.

Puis ce sera le lancement officiel mi avril du roman écrit par Arnaud Delalande dans le cadre de l'appel à projet Normandie Médiévale.

Les vacances de Pâques et d'Automne verront de nouvelles escapades pour petits et grands et ce sera à Iseult d'être libérée du château de Domfront par les plus jeunes.

Enfin des visites thématiques sont prévues sur tout le territoire et une sortie à la recherche d'Excalibur sur la Fosse Arthur est en préparation.

Une belle année de sorties en perspective !



Amélioration de l'habitat



Les Communautés de communes de Domfront-Tinchebray Interco et Andaine-Passais lancent une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour 5 ans.

Fortes de leur politique volontariste en matière d'habitat et face au succès de la dernière Opération Programmée d'Amélioration de l'habitat (OPAH), les Communautés de communes de Domfront-Tinchebray Interco et Andaine-Passais lancent une nouvelle OPAH sur l'ensemble des communes du territoire pour les cinq années à venir.

Ce nouveau dispositif, dont la convention a été signée le 9 novembre 2023, est financé par les Communautés de communes de Domfront-Tinchebray Interco et Andaine-Passais, l'État, l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et le Conseil Départemental de l'Orne.

L'OPAH est une nouvelle opportunité pour les propriétaires privés de bénéficier d'aides financières importantes pour la rénovation de leur logement.

La précédente OPAH a permis de rénover 793 logements et de mobiliser 7,7 M€ d'aides.

640 logements à rénover d'ici 2028

Véritable opportunité pour les propriétaires occupants et bailleurs, la nouvelle OPAH donne accès à des aides financières conséquentes (État, Anah, Région Normandie, Département de l'Orne, caisses de retraite...).

L'objectif de la nouvelle OPAH est la rénovation de 640 logements d'ici 2028 (605 propriétaires occupants et 35 propriétaires bailleurs) grâce aux crédits importants réservés par l'Anah (5 835 110€).

Les enjeux majeurs sont la rénovation énergétique des logements, le maintien à domicile et la réhabilitation des logements vacants.

Un accompagnement gratuit et personnalisé

Les Communautés de communes de Domfront-Tinchebray Interco et Andaine-Passais ont confié l'animation de l'OPAH au **CDHAT**, opérateur spécialisé dans l'amélioration de l'habitat, agréé par l'État Mon Accompagnateur Rénov'.

Cette assistance, gratuite et personnalisée, permettra aux propriétaires de définir un projet en adéquation avec leurs besoins et leurs moyens financiers. Le CDHAT étudiera ainsi l'éligibilité du ménage et la recevabilité du projet au regard des critères fixés par l'Anah et par les autres organismes finançant des travaux d'amélioration de l'habitat. Un conseiller Habitat du CDHAT accompagnera et aidera les propriétaires aux montages administratif, technique et financier des demandes d'aides (constitution et transmission des dossiers de subvention, visite diagnostic du logement, évaluations énergétiques, diagnostic autonomie, examen des devis, vérification des factures, dépôt des demandes de paiement...).

Important : pour bénéficier des aides, les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt des dossiers de demande de subventions.

Des permanences locales pour se renseigner

Les propriétaires, ayant un projet de rénovation de leur logement, sont invités à se rendre aux permanences, sur rendez-vous (02 31 53 73 73), **tous les mardis de chaque mois de 10h à 12h.**

Pour information :

Domfront-en-Poiraie : le 1^{er} mardi du mois dans les locaux de la mairie – Place de la Roirie

Il est vivement conseillé de contacter un conseiller habitat du CDHAT ou de venir le rencontrer lors des permanences, **avant de lancer les travaux**. Chaque cas est particulier et les aides mobilisables sont attribuées sous certaines conditions.

RAPPEL : VIGILANCE ARNAQUES AIDES À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Ne jamais donner suite à un démarchage téléphonique ou à domicile (en aucun cas l'État, la collectivité ou l'opérateur habitat démarchent directement les propriétaires). Ne rien signer.

Avant de vous engager ou au moindre doute, contacter votre mairie ou le CDHAT au 02 31 53 73 73.

RENSEIGNEMENTS

02 31 53 73 73 / calvados-orne@cdhat.fr

28-30 avenue de Garbsen

14200 Hérouville-Saint-Clair

aiderenov-cdhat.fr



L'ACTUALITÉ DU PARC SUR VOTRE COMMUNE :

LONLAY-L'ABBAYE – DÉCEMBRE 2023



Le Parc Normandie-Maine obtient le label Géoparc Mondial Unesco

Le label Géoparc mondial UNESCO est attribué par l'UNESCO et le réseau mondial des Géoparcs à un territoire présentant un patrimoine géologique remarquable. Il valorise une démarche ambitieuse portée par un territoire et tous ses représentants (élus, associations, habitants...). Un Géoparc ne porte pas uniquement sur la géologie. Son action s'appuie sur 3 piliers : la préservation des patrimoines, la sensibilisation des publics et le développement local qui met en lumière cet héritage. Fort de nombreuses actions engagées en ce sens, le Parc Normandie-Maine a décidé en 2018 de s'engager dans une démarche de labellisation Géoparc mondial Unesco de son territoire. Cette démarche longue a abouti en septembre 2023 par l'avis favorable du conseil exécutif des géoparcs. Bien que le conseil exécutif des Géoparcs mondiaux soit souverain dans cette décision, celle-ci doit encore être soumise au vote de la session plénière de l'Unesco en avril 2024 afin de la rendre effective. A compter de cette date, le Parc recevra le courrier officiel de labellisation du territoire en Géoparc mondial Unesco. Ce label est attribué pour 4 ans au terme desquels le Parc et Géoparc devra rédiger un rapport d'avancement pour conserver le label.

Qu'est-ce que ça va changer ?

L'octroi d'un label Unesco contribuera nécessairement à l'essor de l'attractivité du territoire tant pour les habitants, que pour les touristes. Il contribuera ainsi à son développement économique. C'est aussi une fierté d'obtenir une reconnaissance internationale des patrimoines naturel, culturel et immatériel du territoire. Cette reconnaissance amplifiera d'autant la dynamique engagée avec tous les acteurs dans la construction commune d'un territoire de résilience face au changement climatique et à l'extinction de la biodiversité.

L'obtention du label va permettre au Parc d'intégrer pleinement le réseau des 195 géoparcs mondiaux Unesco répartis dans 48 pays. Le Parc et Géoparc Normandie-Maine participera donc à partir de 2024 aux réunions et travaux du réseau mondial, européen et national. Ces actions nourriront d'autant plus les engagements de la nouvelle charte 2024 – 2039 du Parc naturel régional dont le renouvellement est en cours de finalisation.

Et ensuite ?

Durant ces prochaines années, le Parc et Géoparc Normandie-Maine poursuivra donc la dynamique engagée avec les partenaires à travers de nombreuses actions de promotion et de valorisation des richesses de notre territoire pour conserver cette reconnaissance mondiale.

[illustration : Géoparc@PNRNM, légende : Conférence Internationale des Géoparcs mondiaux Unesco]

Le programme d'aide à la plantation de haies bocagères du Parc et Géoparc Normandie-Maine

Depuis 2018, le Parc naturel régional Normandie-Maine porte un programme d'aide à la plantation de haies bocagères à destination de tous les agriculteurs, particuliers, associations et collectivités sur son territoire. Plus de 83 km ont ainsi été plantés dans ce cadre entre 2018 et 2022. Le but est de reconstituer le bocage du Parc, qui a beaucoup décliné ces dernières années (avec même un rythme de disparition qui s'accélère depuis 10 ans) : la densité bocagère n'est plus que de 66 m/ha en 2020 alors qu'elle était de 135 m/ha en 1945. Le nombre de kilomètres de haies est ainsi passé de 34 624 km en 1945 à 16 894 km en 2020 (moins 17 730 km, soit moins 51 %). Or, les haies présentent de nombreux avantages : délimitation naturelle de parcelles, brise-vent, abri pour le bétail, régulation des écoulements hydrauliques, protection des sols de l'érosion, fertilisation du sol, production de bois et de fourrage, stockage de carbone, réservoir de biodiversité, continuités écologiques, amélioration du cadre de vie pour les habitants et attractivités pour les touristes. Les haies bocagères sont ainsi une des réponses aux problématiques actuelles comme le changement climatique et la perte de biodiversité que nous rencontrons sur le territoire.



C'est pourquoi le Parc propose une aide de 80 % et organise les travaux chez les personnes qui souhaitent planter de nouvelles haies bocagères, avec des essences locales, dont une partie porte la marque Végétal local, qui garantit que les graines ont été récoltées en milieu naturel dans leur région d'origine (Massif armoricain en l'occurrence). Les arbres sont ainsi plus adaptés au sol et au climat de leur lieu d'implantation. Les haies sont composées de plants de différentes tailles afin de maximiser leurs avantages. Les bénéficiaires peuvent choisir parmi cette liste de végétaux, selon la localisation de leurs projets et de leurs objectifs :

- Arbres de haut-jet : châtaignier, chênes, Erable plane, hêtre, merisier et noyer
- Arbres intermédiaires : alisier, bouleaux, charme, cormier, Erable champêtre, nerprun, Peuplier tremble, Poirier et Pommier sauvages, Saule blanc, sorbier et tilleul
- Arbustes : bourdaine, Cerisier de Sainte-Lucie, cornouillers, fusain, houx, néflier, noisetier, orme, prunellier, saules, sureau, troène et viornes.

Durant l'hiver 2022-2023, 16 km de haies bocagères ont été plantés dans 25 communes du Parc. Cela représentait un total de 42 bénéficiaires, pour une moyenne d'environ 380 ml plantés par projet. Ce programme sera reconduit dans les années à venir, n'hésitez pas à réfléchir à vos prochaines plantations ! [Illustration : Plantation de haies@PNRNM,]

Parc naturel régional et Géoparc Normandie-Maine - Le Chapitre - CS 80005 - 61 320 Carrouges Cedex
www.parc-naturel-normandie-maine.fr

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2023

ANCIENNES FERMES FLEURIES

TOUTAIN Jean-Yves et Liliane	la Bouvrie
GENISSEL Michel	L'Archerie
PELLERIN Nicole	Les Vallées
ROMANO Pamela	La Houdonnière



COMMERCES

LE RELAIS DE L'ABBAYE
LE GRENIER À SEL

FAÇADES FLEURIES

PLET ANDREE	Place Jules Levée
MARY Micheline	17 place Jules Levée
DURAND Françoise	12 rue St Michel
CHEVALIER Catherine	10 place Jules Levée
LE MONNIER Claudine	Rue du Centre



MAISONS FLEURIES, BALCONS, PELOUSES

MARY Daniel	12 Place St Sauveur
LEMERAY M.Annick	17 Lotissement le Clos
AUBERT Bernard	Les Isles
BOCQUILLON Stéphanie	le bois Viel
VILLETTE Régine	Ranfougeray
BIZET Rémy	La Chevalerie Pillet
HEUZÉ Bernadette	9 Lot du Grand Jardin
BISSON Janine	10 Lotissement du Val
CHAMPS Paulette	1, Route du Val
SEIGNEUR M.Josephe	15 Rue Saint Nicolas
ANDRE Martine	2 Rue du Stade
NOEL Richard	Rue St Michel
ROULLIER Paulette	17 Rte du Stade



PRIX D'ENCOURAGEMENT

LAGADEC Rolande	Lot du VAL
-----------------	------------

ETAT CIVIL DU 01/07 AU 31/12/2023

Naissances :

- LEFOYER Victor Gabriel Robin le 24 juillet
- GUERFA Mayane Assia le 1^{er} août
- CABARET Louise Roselyne Fabienne le 25 septembre
- LAMBERT Constance Alba Nadeen le 24 novembre
- BAISSIN Max Gaby Jeanne le 29 décembre



Mariage et Pacs :

- DRAULT Antoine et LANGEVIN Aurore le 11 février
- COLLIN Jordan et CONAN Elodie le 07 octobre
- LEBAUDY Anthony et LEPROVOST Emilie le 15 novembre



Décès :

- JOUIN Denise Thérèse, veuve LEHEC le 18 juillet
- LEBRETON Clotilde Emilia Marie-Thérèse, veuve LENEVEU le 15 août
- DUCREUX Claude Maurice Gérard le 19 septembre
- QUENTIN Thérèse Germaine, veuve CHEVALIER le 13 novembre
- JENVRIN Solange Madeleine Henriette, épouse AUBERT le 30 novembre
- BIZET Henri Jean Paul le 3 décembre
- BIDARD Christiane Jeanne Thérèse, veuve PELLERIN le 5 décembre
- DURAND Yvonne Madeleine, veuve HERGAULT le 10 décembre
- LEMARCHANDEL Marie Henriette Georgette, veuve GÉRAULT le 22 décembre



LE COIN DES ASSOCIATIONS

JUMELAGE DE LONLAY L'ABBAYE ET STOGURSEY

Le dernier week-end d'avril 45 Lonléens se sont rendus à Stogursey, des habitués, mais aussi de nouvelles familles.

Le vendredi nous avons visité Clovelly, un magnifique village de pêcheurs sur la côte Nord du Devon, avant d'être accueillis le soir chez les familles.

Le samedi, nos amis Anglais nous ont emmené visiter Glastonbury, ville où se déroule un des plus grands festivals de musique au monde.

Ville très atypique, visiter Glastonbury, c'est un peu comme visiter une ville où se côtoient la magie et les hippies.



Puis bien sûr,
le gala le samedi soir.

Merci à nos amis Anglais pour leur accueil, et à l'année prochaine à Lonlay.
La Présidente, Catherine DENIS

PS - Une chose importante qui nous tenait à cœur depuis de nombreuses années et qui se réalise enfin. Nos écoles respectives sont en contact depuis le mois de mars 2023, elles échangent sur divers sujets. C'est une bonne chose pour la pérennité de notre jumelage.

- de gauche à droite

Sukey ELSTOB ancienne présidente
Catherine DENIS, présidente
Corinne DERENNES, intermédiaire
auprès des écoles
Anna HAMMON, nouvelle présidente





FOOT SAISON 2023-2024

Une nouvelle saison de Foot est repartie depuis le 30 Août. Tout se passe sur le terrain de St Bômer dans la mesure où le terrain de Lonlay est en travaux.

Nous avons :

→ Une équipe U9 qui participe aux plateaux sur herbe et à deux Plateaux de Futsal.

Ils sont encadrés par Monique Hecquard aidée d'Aurélien Pothé et Adrien Génissel (en fonction des disponibilités de chacun).

→ Une équipe U11 qui participe aux plateaux sur herbe et au Challenge. Ils sont encadrés par Sylvain Bertrand, Alain Hecquard et Mickaël Fournière (en fonction des disponibilités de chacun).

→ Une équipe U13 qui joue en championnat de District en Niveau 3, elle participe aussi au Challenge et aux deux sélections de Futsal pour la Coupe de l'Orne. Ils sont encadrés par Alain Bizet.

→ Une équipe U15 à 7 qui a participé à deux rassemblements : un à Carrouges et un à Alençon. Ils sont encadrés par Alain Bizet, Sylvain Bertrand et Monique Hecquard (en fonction des disponibilités de chacun).

Nos arbitres bénévoles sont Denis Bertrand, Aurélien Pothé et Vincent Maunoury.

Les entraînements sont assurés par Sylvain Bertrand, Alain Bizet, Marcel Brionne, Philippe Maignan, Aurélien Pothé et Monique Hecquard (en fonction des disponibilités de chacun).

Bonne fin de Saison à nos équipes avec la deuxième phase qui va commencer début Février 2024

Tous nos meilleurs voeux à toutes et à tous pour 2024.

Amicalement Foot.
Le Bureau



COMITÉ DES FÊTES DE LONLAY-L'ABBAYE

Un Comité toujours actif.

- Notre Fête et vide-Greniers des 26 et 27 Août ont attiré beaucoup de monde malgré une météo très mitigée.

Avec la veille au soir la retraite aux flambeaux, le feu d'artifice



et un concert du Groupe « Pram's », un groupe local prometteur; la journée du dimanche a commencé à l'aube avec l'installation des exposants pour le vide-grenier, suivie du passage des chineurs expérimentés.

Environ 170 exposants se sont installés. Les stands et les manèges des forains se sont ouverts et le flux de promeneurs et curieux n'a pas cessé malgré les averses.

- Comme chaque année, nous avons mis en place les illuminations de Noël. Nous remercions les bénévoles qui nous ont aidés ainsi que Mme Agathe VERAQUIN qui a fourni le sapin. Comme nous l'avions dit, nous avons changé la déco de la rue St Michel. Au concours « des Villes et Villages Illuminés », nous avons été récompensés : 3ème prix dans la catégorie Sapins

Le Comité a décidé de faire revivre la magie de Noël en proposant une animation le Vendredi 22 Décembre en fin de journée. Les stands ont connu un franc succès :

le maquillage pour les enfants (merci aux personnes qui ont animé ce stand),



la promenade des enfants en charrette, l'animateur avec son accordéon et son orgue de barbarie,



les crêpes et
Galettes,
les sandwiches... .

et une population qui a répondu présente.

N'oublions pas
le Père Noël avec
ses friandises, et
tant attendu.



– Une très belle et conviviale soirée.

Dates à retenir pour 2024 :

Dimanche 27 Janvier le repas annuel « Le Porc Orloff »

Vendredi 16 Février à 20h30 Assemblée Générale. Vous avez envie de participer à l'animation de la commune, venez nous rejoindre.

Dimanche 7 Juillet la Randonnée Pédestre

Samedi 24 Août Concert et Feu d'artifice

Dimanche 25 Août Fête foraine et Vide-Greniers

**Meilleurs vœux à toutes et à tous.
Le bureau**

GYM VOLONTAIRE DE LONLAY L'ABBAYE

La gym est encadrée par un professionnel de l'association SIEL BLEU.

Elle peut être pratiquée par tous, hommes, femmes de tous âges.



Venez découvrir les bienfaits de cette gym, maintenir sa condition physique,
sa forme, l'équilibre.

Tous les lundis de 20 h à 21 h SALLE POLYVALENTE DE LONLAY

Sauf pendant les vacances scolaires

les 2 premières séances sont gratuites pour les nouvelles inscriptions, nous comptons sur vous

(il serait souhaitable que de nouvelles inscriptions nous aident à conserver l'association)

(Nous prenons les inscriptions en cours d'année)

Renseignements : 02 33 37 17 70 - 09 67 65 48 70 - 02 33 38 41 41

FOYER DE L'AMITIÉ

Bonjour à tous,

Après un été très chaud et maintenant la pluie depuis plusieurs semaines, nous avons repris nos activités.

- Un concours de belote a eu lieu le
lundi 11 Septembre avec 96 participants.



- Cette année, le bureau avait décidé de fêter Noël au restaurant et apparemment cela a été une bonne initiative, tout le monde a bien apprécié, surtout les membres du bureau.....

- L'Assemblée Générale est programmée pour le **jeudi 11 janvier 2024** avec la dégustation de la traditionnelle galette des rois.

- Le 1^{er} **thé dansant** de l'année 2024 aura lieu le **jeudi 18 janvier**.

- Le **super loto** annuel est prévu le **dimanche 18 février** à la salle polyvalente à 14H

- Un voyage dans le Doubs est prévu du **15 au 22 Juin**.

Voilà chers Amis, encore une année qui se termine.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année.

Le bureau



LA VIE DE L'ASSOCIATION ADMR

Comme chaque année à notre Assemblée Générale, nous vous avons présenté l'activité de notre association, démontré le nombre croissant de clients et les mouvements du personnel pour l'année 2022.

Au printemps 2023, la Fédération ADMR a mis en place une démarche « **qualité de vie au travail** ». Le président Roland Desdoits, Sandrine Lehericey, responsable de secteur et un groupe de salariées ont travaillé sur le sujet dont voici les deux axes principaux :

- Améliorer les conditions de travail en ayant à disposition, chez chaque client, un matériel adapté pour le ménage (une communication est en cours de rédaction)
- Favoriser des moments de convivialité entre les salarié(e)s pour créer des liens et mieux se connaître

Pour répondre à ce 2ème souhait, salarié(e)s et bénévoles de l'association ont participé à un repas « paniers partagés » le 22 septembre. Après un tour de table pour bien faire connaissance, chacun a découvert les goûts culinaires de l'autre puis les échanges ont démarré progressivement. On est vite devenu des bavards avec bonne humeur et quelques rires ont fusé autour de la table commune. Mais...13H45 est vite arrivé et chacun est reparti à son travail en se promettant de renouveler ce style de déjeuner fortement apprécié.



ADMR de St Bômer Les Forges
Mairie
Tél: 02 33 37 17 77
Admr.stbomer@fed61.admr.org

- Dans le cadre de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus, des cours de yoga ont été proposés aux habitants de nos 4 communes d'intervention. Un groupe constitué d'une douzaine de personnes a apprécié les cours prodigués par Jérôme Malmaison (prix d'inscription très modique puisque 5€ pour 12 séances)



En cette fin d'année, nous recrutons du personnel. N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement.

Toujours au plus près de vous, l'ADMR vous souhaite de bonnes fêtes de Fin d'Année

Informations pratiques

MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi :

- de 9h à 12h
- et de 13h30 à 17h.

Permanences du Maire: sur R.D.V

Téléphone : 02.33.38.67.36

Email : mairie.lonlay-labbaye@wanadoo.fr

Site : www.lonlaylabbaye.com

- CABINET INFIRMIER DU BOCAGE
LONLAY L'ABBAYE-SAINT CLAIR DE
HALOUZE



02.33.66.90.32

Alexandra, Amélie, David, Valérie, Vincent

- MAISON MEDICALE DE LONLAY
Route du Stade

Lundi, Mardi, Vendredi
à **7 H 15 précises**
Mercredi à **8 H 30 précises**

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires d'ouverture :

Du mardi au vendredi de 9h à 12h

Et le samedi de 9h à 11h30

Tél : 02.33.37.64.12



ESPACE NUMERIQUE



Atelier numérique :

Accompagnement de démarches administratives :

Sur rendez-vous, auprès d'Alain DURAND

06.81.82.57.28

Espace en libre service :

Gratuitement sur demande au secrétariat de
Mairie, aux horaires d'ouverture de la Mairie



Horaires d'ouverture de la Déchèterie de LONLAY L'ABBAYE

- du 1er Avril au 30 Septembre - du 1er Octobre au 31 Mars

Lundi et Mercredi	de 14h00 à 17h00	de 14h00 à 17h00
Vendredi	de 14h00 à 18h00	de 14h00 à 17h00
Samedi	de 9h00 à 12h00 de 14h00 à 18h00	de 9h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00

La commune de Lonlay
est présente sur
Facebook



Suivez nous et découvrez
toutes nos actualités sur
notre page « Village de
Lonlay-l'Abbaye »
[www.facebook.com/
lonlaylabbaye](http://www.facebook.com/lonlaylabbaye)

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

LONLAY L'ABBAYE

ORDURES MÉNAGÈRES Collecte hebdomadaire BOURG + CAMPAGNE	Tous les VENDREDIS matin
DÉCHETS RECYCLABLES (sauf le verre) BOURG UNIQUEMENT	Tous les VENDREDIS matin

DECHETS RECYCLABLES (sauf le verre) Collecte une semaine sur deux : VENDREDI - SEMAINE PAIRE CAMPAGNE	Date de collecte 2024
	Vendredi 12 janvier
	Vendredi 26 janvier
	Vendredi 09 février
	Vendredi 23 février
	Vendredi 08 mars
	Vendredi 22 mars
	Vendredi 05 avril
	Vendredi 19 avril
	Vendredi 03 mai
	Vendredi 17 mai
	Vendredi 31 mai
	Vendredi 14 juin
	Vendredi 28 juin
	Vendredi 12 juillet
	Vendredi 26 juillet
Vendredi 09 août	
Vendredi 23 août	
Vendredi 06 septembre	
Vendredi 20 septembre	
Vendredi 04 octobre	
Vendredi 18 octobre	
Vendredi 01 novembre	
Vendredi 15 novembre	
Vendredi 29 novembre	
Vendredi 13 décembre	
Vendredi 27 décembre	

Les collectes sont maintenues les jours fériés **sauf** :
Le 1^{er} mai, le 25 décembre et le 1^{er} janvier.
Nous contacter au 02 33 30 18 53 pour plus d'informations.

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, mardi dix neuf septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Lonlay l'Abbaye, régulièrement convoqué le 12 septembre 2023, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian DEROUET, Maire.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs C.DEROUET – J.GUERIN - F.LAUTOUR – V.BESNARD – N.BOUCHARD - A.DURAND – V.FOURRÉ - I.LANGLOIS - P.LESELLIER - P.LETONDEUR – C.PELLERIN – S.PICK – S.POTTIER

Absents représentés : J-C.COQUIO pouvoir à J.GUERIN – C.LAFONT pouvoir à A.DURAND

Absents : François LAUTOUR a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

1. Cabinet dentiste : devis installation matériel
2. 3 maisons haut du bourg : avenants, plus et moins values
3. Avenant cabinet de recrutement (dentiste / médecin)
4. Adressage : nouvelle allée pour la salle polyvalente
5. Rapport Enquête publique chemin Les Champs
6. Convention « Villages d'Avenir »
7. Elections des représentants et suppléants au Comité de Pilotage Natura 2000 pour la Lande du Tertre Bizet et la Fosse Arthour
8. Devis couverture Abbatiale
9. Décision Modificative (DM) : budget station-service (amortissements)

Le procès-verbal de la réunion du 9 juin 2023 a été adopté à l'unanimité.

1. Cabinet dentiste : devis installation matériel

Le Maire rappelle l'historique depuis le dernier Conseil Municipal.

Il informe que le cabinet de recrutement Ceteris Médical a proposé début juin la candidature d'un dentiste en la personne de Monsieur Minass COVACIU, 28 ans d'origine roumaine. Une visio-conférence avec lui et le cabinet a donc eu lieu mi-juin.

Par mail du 14 juin, l'ARS (Agence Régionale de Santé) nous informait que, pour les chirurgiens-dentistes, Lonlay était classé en « zone intermédiaire » et non en « zone très sous-dotée »... alors qu'aujourd'hui, le secrétariat de Mairie a reçu plus de 280 appels téléphoniques depuis la communication dans la presse début juillet (journaux, télé, radio) et sur les réseaux sociaux (page Facebook), ce qui représente un potentiel de patients de plus de 600 personnes.

NB : cette liste de personnes intéressées sera transmise au dentiste dès son installation et son secrétariat rappellera directement les futurs patients.

De plus, étant en « zone intermédiaire », il n'y a donc aucune aide des services de santé pour notre dentiste qui aurait pu bénéficier de 30.000€ pour s'installer (achat de matériel).

Enfin, dans ce mail, l'ARS nous demandait de transmettre à notre dentiste le lien internet afin qu'il prenne connaissance de la liste des zones très sous-dotées pour pouvoir bénéficier des aides !

Le Maire déclare alors : « *Merci pour les conseils d'aller voir ailleurs alors que l'on se bat pour améliorer nos services de santé depuis des années et Merci de revoir le classement des zones ! Sont-elles à jour ?* »

Suite à la venue du dentiste Minass COVACIU et sa famille à Lonlay fin juin pour visiter la commune et son futur cabinet au 9 place Jules Levée, une rencontre était ensuite prévue entre l'Ordre des Chirurgiens Dentistes de l'Orne, le dentiste et le Maire le 12 juillet. L'Ordre a accepté et validé sa venue avec l'obligation d'effectuer un stage de 3 mois. Il se fera à Flers d'octobre à décembre 2023 chez 2 ou 3 dentistes différents. Le dentiste arrive donc dès lundi 25 septembre à Lonlay pour effectuer ses stages.

Afin de pallier aux aides dont aurait pu bénéficier notre dentiste (évoquées plus haut : jusqu'à 30000€) et d'être attractif pour son installation, le Maire propose ensuite, comme le Conseil Municipal l'a toujours fait, de prendre son destin en main avec une installation « clé en main » (similaire à la boulangerie en 2016). 2 devis ont été reçus pour des travaux d'équipement du cabinet dentaire au 9 place Jules Levée :

- EP Dentaire pour un montant de 72 401,90€ TTC
- NORMADENT pour un montant de 122 313€ TTC

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le devis de EP Dentaire, avec la répartition suivante :

- 1) achat et mise à disposition d'une partie du matériel :
- Le fauteuil : 22.056,77€
 - Le compresseur / aspirateur : 4.726,63€

Soit total de 26.783,40€. La commune en reste propriétaire. L'entretien sera à la charge du praticien.

2) achat et remboursement de l'autre partie du matériel à compter du 3^e mois d'installation (objectif : 1^{er} avril 2024) sur 7 ans, soit 305€/mois :

- Le matériel médical et de stérilisation : 18.208,90€
- La radio intra-orale : 7.409,60€

Soit total de 25.618,50€

Le praticien en devient propriétaire à l'issue des 7 ans, après la dernière échéance échue.

NB : dans le devis, il reste 20000€ pour la radio panoramique dentaire ; si le praticien décidait de s'équiper, le même principe ci-dessus (achat et remboursement) serait appliqué.

Afin d'encourager les locataires, comme cela a été fait pour les nouvelles activités (kinés, médecin, MAM) le Maire propose une location gratuite des locaux pour une durée de 3 mois à compter de son installation (objectif : 1er janvier 2024). Ensuite, Le montant de la location sera fixé à 500€ TTC mensuellement. Le dentiste prendra à sa charge les frais de fonctionnement (eau, électricité, gaz, ordures ménagères, entretien de l'ensemble du matériel).

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte le devis de EP Dentaire d'un montant de **52.401,90€ TTC** pour l'équipement en matériel du cabinet dentaire.
- accepte le projet de location entre la Commune et le dentiste avec la gratuité du loyer pendant 3 mois dès son installation et un loyer mensuel de **500€ TTC** + location de matériel pour **305€ TTC/mois**
- charge un notaire de Domfront d'établir le bail dans les conditions ci-dessus énoncées
- autorise le Maire ou en son absence, les adjoints, à signer toutes pièces de ce dossier.
- décide que les crédits nécessaires seront portés au Budget Primitif 2023.

Suite aux articles de presse parus annonçant que le maire mettrait à disposition sa maison de campagne gratuitement pendant 1 an au dentiste, Stéphanie PICK trouve qu'il serait normal que la Commune participe aux frais. Le maire ne souhaite afin d'éviter tout conflit d'intérêt.

2. 3 maisons haut du bourg : avenants, plus et moins values

Le Maire informe le conseil municipal des travaux liés à la restauration des 3 maisons dont l'aménagement intérieur du cabinet dentaire au 9 place Jules Levée.

Suite marchés publics pour les 3 maisons :

- LOT 3 Rialland (maçonnerie) : plus value de 2199€ HT soit 2418,90€ TTC pour restauration mur mitoyen, linteau, etc...
- LOT 3 Rialland (maçonnerie) : plus value de 1575€ HT soit 1732,50€ TTC pour réalisation de tranchées et évacuation des gravats du **cabinet dentaire**
- LOT 6 SMA (menuiseries intérieures) : plus value de 5155€ pour vantaux et moins value de 2396€ HT pour escalier, placard plancher soit 2759€ HT soit 3034,90€ TTC
- LOT 6 SMA (menuiseries intérieures) : plus value de 8540€ pour 6 blocs portes du **cabinet dentaire** et moins value de 844€ HT pour suppression d'1 bloc-porte au T3 soit 7996€ HT soit 8465,60€ TTC
- LOT 7 MFI (cloisons, isolations) : plus value de 750€ HT soit 825€ TTC pour escalier rue Chancerot
- LOT 7 MFI (cloisons, isolations) : plus value de 9206€ HT soit 10.126,60€ TTC pour le **cabinet dentaire** : divers cloisons, feuilles de plomb, renfort radio, etc ...
- LOT 8 Eurotherm (plomberie) : plus value de 4592,94€ HT soit 5511,53€ TTC pour le **cabinet dentaire** : divers raccords (eau, air comprimé, etc...) et bloc WC

= TOTAL : 29.077,94€ HT soit 32.115,03€ TTC (dont cabinet dentaire : 25.836,23€ TTC)

3. Second médecin : avenant cabinet de recrutement

Le Maire informe que Ceteris Médical a utilisé le contrat initial signé pour le recrutement du dentiste. Il convient donc de résigner avec Ceteris Médical ce contrat initial pour le recrutement d'un futur médecin.

Le Maire rappelle que celui-ci propose un forfait recrutement « sans engagement » à 12000€ (+ option : forfait « accompagnement du candidat » : 2800 euros HT) avec une facturation en trois phases :

- 20% du forfait « recrutement » à la signature du contrat entre la commune et Ceteris Médical, soit 2400 euros HT, montant définitivement acquis par le cabinet, soit les frais de lancement de mission.

- 20% du forfait « recrutement » soit 2400 euros HT à la validation du médecin présenté par le cabinet par la commune et accord réciproque du médecin à s'installer aux conditions définies. Montant dû uniquement si présentation d'un candidat validant son installation après visite sur la commune.

- Solde du forfait « recrutement » (60%) soit 7200 euros HT, à l'installation du candidat en tant que médecin généraliste libéral (+ option : 100% = 2800€).

NB : clause : Si la commune trouve un candidat par tout autre moyen que par le cabinet Ceteris ou si la commune abandonne le projet, et que Ceteris n'a proposé aucun candidat, le « risque financier » est uniquement de 20% du forfait recrutement soit 2400 euros HT correspondant aux frais de lancement de mission.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal

- approuve la proposition de Ceteris pour un montant de **2400€ HT** pour le lancement de la mission et le budget global de 12.000€ si ce cabinet présente un candidat, qui s'installe ensuite.

- autorise le Maire ou ses Adjointes à signer le devis.

4. Adressage : nouvelle allée pour la salle polyvalente

Le Conseil Municipal du 22 mai 2022 avait choisi, par délibération, le nom à donner aux rues et aux places publiques. Cependant, il serait judicieux de nommer l'allée qui mène à la salle polyvalente comme c'est un local public potentiellement accidentogène, il est vital que des secours ne perdent pas de temps à en chercher l'accès.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Décide de procéder à la création d'une voie dénommée « allée de la salle polyvalente », au numérotage de l'immeuble de la salle polyvalente au N°2, et autorise l'engagement des démarches préalables à leur mise en œuvre,
- Décide de prescrire toutes mesures propres à assurer la commodité de la circulation. L'apposition de plaques indicatives du nom des rues et places publiques s'inscrit au nombre de ces mesures,

Le Maire informe qu'il reste encore quelques plaques à refaire, suite à des corrections effectuées ou des nouvelles adresses créées.

Un courrier sera adressé prochainement aux propriétaires avec leur certificat d'adressage.

5. Rapport Enquête publique chemin Les Champs

Suite à la délibération du 09 juin 2023 pour le chemin des Champs, l'enquête publique a été réalisée pour l'aliénation de ce chemin par Serge LAMY du 15 au 29 juin 2023.

Le Maire lit les rapports du commissaire enquêteur qui a reçu un avis favorable.

Il n'est pas fait d'opposition à cette enquête et il n'y a pas de droit de préemption des propriétaires riverains, ni par la commune.

Après présentation de ce rapport, et après en avoir délibéré (-1 abstention pour conflit d'intérêt de Isabelle LANGLOIS), le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve les rapports.

Le Maire informe que le commissaire enquêteur était surpris que l'enquête soit prise en charge par la Commune (coût : 531€ comme cela avait été fait pour les chemins précédents : le Fay et le Val), alors que normalement c'est à la charge du demandeur. Pour toute prochaine demande, ce sera donc à la charge du demandeur.

6. Convention « Villages d'Avenir »

Le maire informe du nouveau plan « France Ruralités » adoptés en juin 2023 qui contient un nouveau programme « villages d'avenir », que portera l'ANCT (Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires).

Ce programme contient des mesures en faveur de la santé, du logement, de la mobilité, de la jeunesse, du petit commerce, du tourisme.... Sans oublier la pérennisation des zones de revitalisation rurale (ZRR).

Suite à une rencontre fin août avec les représentants de la Préfecture de l'Orne, Lonlay l'Abbaye répond à tous les critères pour être retenu et souhaite donc être candidat à ce programme pour notamment continuer à réhabiliter les maisons vacantes.

Les candidatures doivent être envoyées en Préfecture pour le 15 octobre. Normalement, il devrait y avoir 20 dossiers dans l'Orne avec 2 chefs de projet.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à porter la Commune de Lonlay l'Abbaye candidate au programme « villages d'avenir » et à signer les conventions afférentes pour être labellisé.

7. Elections des représentants et suppléants au Comité de Pilotage Natura 2000 pour la Lande du Tertre Bizet et la Fosse Arthour

Suite au courrier du 31 juillet 2023 du Conseil Régional, il convient de nommer un représentant au COPIL (Comité de Pilotage).

Le Maire rappelle que Le Comité de pilotage du site Natura 2000 « Landes du Tertre Bizet et Fosse Arthour » sera prochainement invité à se réunir : le 26 septembre. Ce site est placé sous la maîtrise d'ouvrage du Parc Naturel Régional Normandie-Maine dont le mandat est arrivé à expiration et doit être renouvelé. En 2018, le Conseil Municipal avait désigné Véronique BESNARD.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de nommer :

- Véronique BESNARD, représentant,
- Christian DEROUET, suppléant

pour représenter la Commune de LONLAY L'ABBAYE au Comité de Pilotage du site Natura 2000 « Landes du Tertre Bizet et Fosse Arthour ».

8. Devis couverture abbatiale

Le Maire informe le conseil municipal qu'il convient d'effectuer des travaux d'entretien sur la toiture de l'abbatiale et le clocher : anti-mousse, changement d'ardoises, réparation gouttières, etc...

Un devis de l'entreprise PATRY a été reçu pour un montant de 8510€ HT soit 10210€ TTC avec location de grue pour 3000€ + option : 6500€ HT pour anti-mousse sur le chœur et la nef.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte le devis PATRY ci-dessus : 8510€ HT + l'option à 6500€ HT pour profiter que la grue soit déjà installée.
- autorise le Maire ou en son absence, les adjoints, à signer toutes pièces de ce dossier.
- décide que les crédits nécessaires seront portés au Budget Primitif 2023.

9. Décision Modificative (DM) : budget station-service (amortissements)

Comme délibéré le 19 mai 2022, il y a lieu d'effectuer un virement de crédits dans le budget de la Station-Service suite à la décision d'amortir le petit matériel sur 1 an pour du matériel de moins de 1000€ tel que l'onduleur pour 475€ HT soit 570€ TTC.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'effectuer les virements de crédits suivants :

Dépenses de Fonctionnement : Chapitre 042 : D/ 6811 : 475 €

Recettes d'Investissement : Chapitre 040 : D/28153 : 475 €

Dépenses d'Investissement : Compte 2153 : 475 €

Recettes de Fonctionnement : Compte 707 : 475 €

10. Questions diverses

Le Maire informe des divers dossiers en cours :

- aire de loisirs intergénérationnelle

Les travaux commencent lundi 25 septembre et ceci pendant environ 3 mois.

Le Maire fait part de la lenteur administrative pour les dossiers de subventions (ex : Conseil Régional qui chapote le LEADER : dossier complet mais système informatique non fonctionnel, Agence Nationale du Sport ! demande en mai 2023, réponse en mai 2024).

- maison située au 3 & 4 place Jules Levée

Cette maison, appartenant à un couple d'anglais depuis 2016, est en vente.

Un courrier a été adressé à l'agence ASI Immobilier à Passais pour demander à la visiter. Il y a un Droit de Prémption Urbain sur ce bien. En fonction de l'évolution du dossier, la commune pourra exercer son Droit de Prémption à moins qu'un privé ait un beau projet.

- recensement de la population par l'INSEE

Il aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024.

Début juin, un coordonnateur communal a été désigné : Stéphanie DELACOUR, la secrétaire de mairie pour valider les adresses.

Il faudra prévoir le recrutement de 2 agents recenseurs pendant la période.

Supérette Rapid Market

Le Maire lit la lettre de Franck FOURRÉ, gérant qui évoque les problèmes d'isolation thermique, VMC et d'étanchéité de porte et répond :

- isolation : la Communauté de Communes s'occupe des études thermiques et énergétiques des écoles en 2023. Il faudra voir ce sujet pour 2024.
- VMC : intervention EJS à venir
- porte de service : intervention prévue.

- travaux réfection joints pavés église

Sinistre du 15 janvier 2021. Virement Groupama le 19 septembre 2023 : 12.718,40€. Travaux prévus : printemps 2024.

- autorisation de stationnement ADS TAXI

Le maire a reçu un courrier de Stéphanie LEPAN de St-Bomer. Elle demande une autorisation de stationnement ADS pour un taxi avec son siège social à Lonlay. Un arrêté lui sera délivré.

N° délibération	Objet de la délibération
2023-00048	COMMUNE - Dentiste : devis installation matériel et loyer
2023-00049	COMMUNE - Avenant cabinet recrutement second médecin
2023-00050	COMMUNE - Adressage nouvelle allée salle polyvalente
2023-00051	COMMUNE - Rapport enquête publique chemin "les Champs"
2023-00052	COMMUNE - Convention Villages d'Avenir
2023-00053	COMMUNE - Représentant et suppléant - Comité de pilotage du Site Natura 2000 "Landes du Tertre Bizet et Fosse Arthour"
2023-00054	COMMUNE - Devis couverture abbatiale
2023-00055	Station Service - DM (Décision Modificative) amortissements

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Insee

en partenariat
avec votre commune

Recensement de la population 2024

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !**

Encore plus simple par internet

 le-recensement-et-moi.fr



**Le recensement démarre le 18 janvier.
Vous serez prévenu par votre mairie.**